



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CDEN DU 15 OCTOBRE 2020 Déclaration liminaire FSU

La crise sanitaire qui secoue le pays depuis le mois de mars dernier fait quotidiennement la démonstration éclatante du besoin accru de service public d'éducation. Depuis trop longtemps la FSU souligne que, quelles que soient leurs situations, les jeunes ont besoin de plus d'école, comme en témoigne l'accroissement récurrent des inégalités sociales et scolaires faute d'ambitions et de moyens suffisants depuis des années maintenant.

La rentrée scolaire dans le contexte épidémique que connaît le pays n'a pu se faire que par l'engagement professionnel et le sens aigu de tous les personnels de l'éducation, à tous les niveaux, quels que soient leurs métiers, partout sur le territoire. Sa mise en œuvre, si on peut s'en féliciter, loin d'être réalisable par les seules déclarations et communications médiatiques, est donc d'abord le fruit du travail des collègues en dépit des errements dans l'acheminement des moyens nécessaires aux garanties sanitaires.

Ces quelques constats, simples, connus de toutes et de tous, devraient conduire le gouvernement à doter l'Éducation Nationale de tous les moyens nécessaires à sa mission, dans toutes les dimensions de sa réalisation, de l'acte pédagogique lui-même, à l'accompagnement social et sanitaire des élèves ou aux conditions de la bonne organisation et gestion du système éducatif dans son ensemble. A voir le projet de loi de Finances pour 2021, force est de constater que, pour la prochaine rentrée encore, le gouvernement tourne le dos aux principaux enjeux, depuis la nécessaire création d'emplois titulaires jusqu'à la revalorisation des carrières et des rémunérations de tous les personnels.

Pour l'heure ce sont la désorganisation et les incertitudes qui prévalent encore, alors que nous peinons à faire revenir dans les apprentissages nos élèves si nombreux dans les classes maintenant, séparés de l'école pendant si longtemps. Nous sommes encore ballottés au gré des annonces, suspendus au fil de chiffres censés déterminer des modifications d'un protocole sanitaire que nous sommes bien incapables de justifier auprès de nos élèves et de leurs parents.

Quelle sera la prochaine étape ? Ce ne sont certainement pas les personnels qui peuvent répondre à cette question. Même si nous sommes régulièrement interrogés : pourquoi les établissements font-ils tout à coup des sondages sur l'équipement numérique des familles ? Pourquoi a-t-on annoncé à des collégiens du département une reprise « alternée » à la rentrée de Toussaint pour « préserver les fêtes de Noël » ?

Pour continuer à travailler avec autant de sérénité que possible, nous avons besoin d'être informés comme des adultes responsables, et invités à réfléchir collectivement à la mise en œuvre des changements, pas sommés d'obéir par voie de presse ou moqués à l'instar des soignants à qui M. Macron ose dire qu'il n'y a besoin que d'un peu

d'organisation à l'hôpital, quand on les fait travailler malades ou que leurs congés sont à nouveau annulés...

Enfin nous souhaitons signaler ici qu'à l'appel de 20 collectifs de Sans-Papiers, de la Marche des Solidarités, des États Généraux des Migrations et de plus de 230 organisations, des Sans-Papiers marchent depuis le 19 septembre des quatre coins du pays pour atteindre Paris dans une grande manifestation le samedi 17 octobre. Ils sont passés par l'Ardèche il y a presque trois semaines. Comme les manifestant·e·s rassemblé·e·s à Privas le 29 septembre, ils et elles revendiquent la régularisation de tou·te·s les sans papiers, la fermeture des centres de rétention administrative et un logement pour toutes et tous. En cette période de grave instabilité où les plus fragiles sont les plus en difficulté, il nous paraît inconcevable de pourchasser les sans-papiers, population vulnérable qui ne pourrait à l'heure actuelle être envoyée nulle part.. *Nous voulons rappeler que les enfants des familles sans papiers sont ou ont été nos élèves et qu'à ce titre nous sommes légitimes à intervenir en leur faveur, pour le respect des droits humains...*

Dans le second degré, annoncer que la rentrée s'est passée dans la joie et que tout était prêt pour faire face à la pandémie, comme l'a fait le Ministre de l'EN, a été perçu par les enseignants au mieux comme un déni de réalité au pire comme une provocation. Si nous avons en effet été heureux de retrouver nos élèves, dont une partie n'était pas revenu dans les établissements depuis le mois de mars, c'est avec un sentiment de malaise profond que nous avons abordé cette rentrée.

Malaise et inquiétude d'abord face aux incohérences dans la gestion de la crise sanitaire. Comment expliquer l'allègement du protocole dans un contexte de reprise épidémique ? Comment expliquer que le masque inutile en mars devienne l'arme absolue contre le virus en septembre ? Comment expliquer qu'on envisage la fermeture des bars et restaurants quand dans le même temps on entasse les élèves dans les salles de classe et les restaurants scolaires ?

Malaise également face à l'absence de mesures pour répondre aux difficultés des élèves aggravés par le confinement. Comment expliquer qu'aucun dispositif de remise à niveau ni d'adaptation des programmes n'ait été mis en place ? Comment expliquer qu'en lycée ni le calendrier du bac, ni les attendus des programmes ne tiennent compte de la rupture scolaire que le confinement a engendré ? Comment justifier que les heures d'enseignement se réduisent encore du fait de la réforme du lycée ?

Malaise encore lorsqu'à la rentrée les affectations ne sont pas encore finalisées dans la plupart des établissements du territoire, qu'il faut recruter des contractuels en urgence pour leur faire prendre leurs fonctions sans même avoir signé de contrat, et ce bien souvent alors que les TZR rattaché à l'établissement attendent d'être nommés.

Malaise enfin lorsqu'on apprend que le ministère compte encore supprimer 1800 postes alors que les effectifs élèves continuent d'augmenter, lorsqu'on apprend que les masques

fourni par l'EN pourraient effectivement menacer la santé de celles et ceux qui les portent, non seulement parce qu'il sont portés continuellement mais aussi parce qu'ils seraient toxiques.

Un mois et demi après la rentrée, le constat est amer.

Un sondage SNES-FSU Opinion way révèle que plus des trois quarts des enseignants se disent inquiets et fatigués. Plus grave, ce même sondage indique que les enseignants rejettent massivement la façon dont le ministre a géré la crise. 81% se déclarent insatisfaits, c'est un chiffre inédit qui traduit une défiance sans précédent vis à vis d'un ministre "hors sol", qui ne convainc plus tant ses propos sont en décalage avec le terrain.

En Ardèche, les personnels font tout pour pallier aux manques de moyens et de consignes cohérentes tout en s'efforçant de ne pas trop s'offusquer du manque de considération d'un ministre qui communique d'abord par voie de presse en lieu et place du B.O. Il en faut de l'énergie pour accompagner et rassurer les élèves mais cette abnégation ne pourra durer qu'un temps. Il y a urgence à prendre en compte les revendications pourtant claires des représentant.e.s des personnels portées notamment par le SNES-FSU. N'oublions pas non plus que si les organisations syndicales avaient été davantage écoutées, nous ne serions probablement pas dans la situation actuelle. Rappelons quelques-unes des revendications :

Le SNES-FSU exige la distribution de masque chirurgicaux gratuits aux personnels et aux élèves. Nous ne voulons pas des masques tissus, que l'administration ne porte d'ailleurs pas, ni faire porter sur les personnels ou les familles le coût de l'impréparation du gouvernement.

Le SNES-FSU exige la revalorisation salariale des enseignants, des agents, des AED ou encore des AESH. C'est en revalorisant les rémunérations que les métiers redeviendront attractifs et que nous enrayerons la crise du recrutement.

Le SNES-FSU exige des moyens supplémentaires à la fois pour créer des postes d'enseignants (donc de réduire les effectifs des classes) mais aussi pour permettre aux agents, AED et AESH de réaliser leurs missions quotidiennes. Accroître la charge de travail ou les heures supplémentaires ne répond en rien aux problèmes actuels, bien au contraire.

Dans le premier degré, Quel bilan pour cette rentrée ? Zoom sur les chiffres

C'est un fait, notre département scolarise moins d'élèves dans les écoles à cette rentrée: moins 280 selon le tableau de bord départemental. Il convient néanmoins de s'interroger sur l'origine de cette baisse. Un suivi des cohortes peut être facilement réalisé à l'aide du tableau de bord départemental. En y regardant de près, sur les trois dernières années, on s'aperçoit que la totalité des cohortes d'élèves d'élémentaire (c'est à dire des CP au CM2) ont augmenté. C'est donc du côté de la maternelle que s'explique la baisse. La moitié de la baisse s'explique par une nouvelle chute des toute petite section maternelle (-152) qui sont pris en compte dans le comptage général des effectifs.

Depuis 2004, les élèves de moins de 3 ans ne sont plus pris en compte dans les prévisions d'effectifs pour la carte scolaire s'ils ne sont pas en REP ou en école au-dessus de 600m d'altitude. Quel intérêt y a-t-il à maintenir une règle inventée par une inspectrice d'académie basée sur une soit-disante étude scientifique ?

Regardons-en de plus près les effets.

Il y a 17 ans, avant la mise en place de la règle de non comptabilisation, les écoles publiques du département scolarisaient quasiment le même nombre d'élèves qu'aujourd'hui: environ 22 000. Parmi ces élèves on comptabilisait 1800 élèves de moins de trois ans. La scolarisation à cet âge était très dynamique sur notre département car plus de 50% de la cohorte départementale d'enfants de 2 ans était scolarisée dans le public. 27% l'était dans le privé.

Actuellement, il n'y a plus que 218 élèves de 2 ans scolarisés dans le public (contre 1800 il y a 18 ans je rappelle).

La règle de non comptabilisation a permis d'évacuer des centaines d'élèves de moins de trois ans des écoles et de faire économiser de nombreux moyens. Cette règle met sous tension les écoles qui continuent de scolariser les moins de trois ans: bien présents dans les classes mais non pris en compte par l'institution. Et pourtant le lien entre scolarisation précoce et réussite scolaire, particulièrement dans les milieux défavorisés, n'est plus à démontrer.

Actuellement, les écoles privées scolarisent 268 élèves de moins de trois ans. C'est la première fois depuis deux décennies que l'école privé, qui ne scolarise que 24% des élèves ardéchois de niveau primaire, a plus d'élèves de 2 ans que le public (qui en a 218) qui scolarise pourtant $\frac{3}{4}$ des effectifs d'élèves du primaire.

La baisse encore conséquente des moins de 3 ans à cette rentrée nous interroge fortement.

Une rentrée bien particulière

Cette rentrée est particulière. Des annonces ministérielles ont imposé de nouvelles règles de fonctionnement des opérations de carte scolaire sans apporter les moyens nécessaires à leurs mises en application.

Le ministre a annoncé dans les médias qu'il n'y aurait pour la rentrée 2020, aucune fermeture de classe dans les communes de moins de 5000 habitants si la mairie s'y oppose et que les mesures de carte scolaire au sein des communes de plus de 5000 habitants ne doivent pas dégrader le taux d'encadrement.

Pour les communes de plus de 5000 habitants, la consigne ministérielle n'a pas empêché de voir la commune de Tournon Sur Rhône se voir retirer le dispositif PDMQDC et une demie classe sans avoir une baisse significative d'élèves scolarisés sur la commune. Sur les 9 communes de plus de 5000 habitants que compte l'Ardèche, la commune de Tournon sur Rhône se retrouve ainsi avec le taux d'encadrement le plus élevé du département alors que le public scolarisé sur cette commune nécessite une attention toute

particulière.

Malgré la dotation de 7 postes supplémentaires, plusieurs écoles restent en situation de tension d'effectifs à cette rentrée.

Plus largement, le département n'a pas les moyens de faire face pleinement à la difficulté scolaire. Notre étude menée auprès de toutes les écoles du département, démontre, s'il en était encore besoin, que 30% des écoles ne bénéficient pas de l'intervention des maîtres spécialisés dans l'aide pédagogique, les maîtres E. Depuis la vague de suppression de postes spécialisés dans l'aide aux enfants en difficulté, les éléments de langage restent les même du côté du ministère: tout va bien. Pourtant, il s'étonne d'un autre côté qu'il y ait un nombre de notification MDPH croissant. Malgré la bonne volonté des équipes les familles se tournent, légitimement, vers toutes les solutions. Il est temps de donner à l'école les moyens de fonctionner et d'écouter les demandes des enseignants.

L'Ardèche fait partie du club très fermé des départements (ils sont 6) n'ayant plus de poste d'enseignants rééducateurs (les maîtres G). Alors que les écoles n'ont jamais autant été demandeuses d'aide de la part de ces enseignants spécialisés pour gérer les problèmes de comportement des élèves, le ministère regarde ailleurs. Il mise sur des formations de 6h des conseillers pédagogiques qui infuseront eux-même leur formation poussée vers les collègues en classe.

Pour le SNUipp-FSU, il est temps de prendre cette problématique des RASED en considération à travers une carte scolaire ambitieuse pour la rentrée 2021.

Le SNUipp et la FSU continuent de faire de la réussite de tous un des axes centraux de leurs actions et de leurs orientations. Pour y parvenir, il faut renforcer le service public d'éducation en lui attribuant plus de moyens humains et financiers. Pour cela, il est indispensable de répartir autrement la richesse. Il faut que cesse la captation d'une part toujours plus importante de la richesse par une minorité. C'est tout l'enjeu d'une fiscalité plus juste, mieux répartie qui permette de faire vivre l'égalité et la fraternité. Il faut aussi que le ministre, le président, le gouvernement et tous ceux qui ont une responsabilité au titre de l'État cessent le mépris et acceptent enfin de dialoguer dans un débat constructif et loyal avec les personnels et leurs représentants.